



AVIS AUX MEMBRES

N° 2006 – 025

Le 23 février 2006

RAJUSTEMENT DE CONTRAT Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) Distribution en actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et CDCC désirent vous informer que Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a annoncé le 16 février 2006 que son conseil d'administration a approuvé une distribution spéciale d'unités du Fonds à revenu Aeroplan (Aeroplan) à ses actionnaires.

ACE distribuera approximativement 0,18 unités Aeroplan par action avec droit de vote variable de catégorie A, ce qui représente 10,1% des unités en circulation du Fonds à revenu Aeroplan. Les unités Aeroplan ne pourront être distribuées aux actionnaires de ACE qui résident aux États-Unis qui recevront plutôt un montant en espèces provenant de la vente ordonnée des unités sur le marché.

La date de clôture des registres aux fins de la distribution spéciale a été fixée au 3 mars 2006.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902, sous section 1, des règles de CDCC, toutes les options sur ACE seront rajustées comme suit :

➤ **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 1^{er} mars 2006**

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télé. : 416-367-2473

800, square Victoria
3^{ème} étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télé. : 514-871-3530

www.cdcc.ca



- **NOUVEAU SYMBOLE DES OPTIONS :** **ACH**

- **NOMBRE DE CONTRATS:** **Inchangé**

- **MULTIPLICATEUR :** **100**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **1- 100 actions avec droit de vote variable de catégorie A**
2- 18 unités Aeroplan

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée resteront inchangées à 60 000 contrats**

- **CUSIP:** **PAS DE CUSIP**

La Bourse - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le rajustement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options ACE seront transférées à la nouvelle classe d'options ACH représentant le nouveau livrable.



À l'ouverture des marchés le jour d'entrée en vigueur, la nouvelle classe d'options ACH sera inscrite par la Bourse comme suit :

Gestion ACE Aviation Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après la distribution
26,00 \$	ACE	ACH
28,00 \$	ACE	ACH
30,00 \$	ACE	ACH
32,00 \$	ACE	ACH
34,00 \$	ACE	ACH
36,00 \$	ACE	ACH
38,00 \$	ACE	ACH
40,00 \$	ACE	ACH
42,00 \$	ACE	ACH
44,00 \$	ACE	ACH

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3548 ou le service des opérations de CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3^{ème} étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530